



Pommier / Poirier

N°11
29/04/2021



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Elisa VIGNAUD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
elisa.vignaud@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°11
du 29/04/21 »



Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Stade F2 (BBCH 64/65) à stade I (BBCH 71)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : période de forte sensibilité en cours. Le risque augmente avec des conditions favorables prévues.
- **Chancre à Nectria** : risque de contamination élevé lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Oïdium** : risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux sur les parcelles touchées en 2020.
- **Pucerons cendrés et verts** : importante activité sur feuilles, période à risque en cours.
- **Carpocapse et autres tordeuses** : risque d'émergence selon les secteurs.
- **Chenilles défoliatrices** : activité en cours.
- **Puceron lanigère** : reprise d'activité en cours.
- **Acarien** : période de développement larvaire.

Poirier

- **Stade I (BBCH 71) à stade J (BBCH 72)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Psylle du poirier** : période de pontes de 2^{ème} génération en tous secteurs.
- **Puceron mauve** : période à risque en cours.
- **Tavelure** : risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : période de forte sensibilité en cours, le risque augmente avec des conditions favorables prévues.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.



Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Pommier

• Stade phénologique

Suite aux épisodes de gel qui semblent avoir fortement impacté la floraison, des fleurs apparaissent encore sur le bois de l'année dans de nombreux secteurs. Ainsi, selon la précocité des variétés et des secteurs, dans un même verger, on peut observer à la fois des pousses aux stades F/F2 et des pousses aux stades H/I.

Code BBCH	Stade	Description	Photo
6 = Floraison			
64-65	F2	PLEINE FLORAISON Au moins 50 % des fleurs sont ouvertes. Les premiers pétales tombent.	
67	G	FLORAISON DECLINANTE La plupart des pétales sont tombés.	

68 - 69	H	FIN DE FLORAISON Tous les pétales sont tombés.	
7 = Développement du fruit			
71	I	NOUAISON Diamètre des fruits jusqu'à 10 mm, chute physiologique des jeunes fruits.	

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Suivi des projections de spores

Les pluies qui ont eu lieu ces derniers jours (du 26 au 28/04) ont provoqué quelques projections de spores plus ou moins importantes selon le secteur.

	Lieux	26/04	27/04	28/04	Cumul spores projetées
Nombre de spores piégées par les capteurs* situés à :	ORGNAC / VEZERE (COOPLIM)	0	0	1007	1007
	ST YRIEIX LA PERCHE (INVENIO)	419	3	0	422

*La différence de quantité de spores captées entre les deux sites s'explique par un inoculum tavelure plus ou moins important dans le lit de feuilles.

Modélisation

Le modèle annonce que, dans les secteurs de Coussac-Bonneval (87) et Dun-le-Palestel (23), **13 à 18 % du stock de spores a été projeté lors des pluies du 26 au 28/04**. En revanche, dans le secteur de Lanxade (24), seul 1,5 % du stock aurait été projeté.

Selon le modèle, les risques de contamination suite à ces projections étaient néanmoins légers notamment en raison des températures assez peu favorables.

Ainsi, à ce jour, 92 à 96 % du stock annuel de spores aurait été projeté selon les secteurs.

Observations du réseau

Les premières taches de tavelure ont été observées ce jour dans le secteur de St-Yrieix-La-Perche (87).

En effet, le modèle de simulation indique que, suite aux contaminations qu'il y aurait pu avoir entre le 10 et le 12/04, les premières taches devraient commencer à être visibles actuellement.

Evaluation du risque

Bien que le stock de spores projetables soit faible selon le modèle (1 à 1,5 %), **le risque d'infection pour la période de pluie en cours peut être important** du fait d'une longue durée d'humectation en perspective et des températures moyennes en légère hausse.

La période de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure. Par conséquent, **tout risque de contamination sera à prendre en considération.**

Suivez régulièrement l'évolution des prévisions climatiques.

Réalisez des observations au verger afin de déceler toute apparition de taches de tavelure.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18 h	17 h	14 h	13 h	12 h	11 h	9 h	8 h

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité est en cours : pousse active de la végétation et présence de floraisons secondaires. De plus, les conditions météorologiques annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables aux infections, notamment dans les zones qui ont déjà connu du feu bactérien les années précédentes.

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Mesures prophylactiques

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

• Chancre à *Nectria (Nectria galligena)*

Eléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » et les contaminations sont possibles dans les plaies des rameaux et du tronc, dans les fleurs (stades F2 à H) et dans les fruits peu avant la récolte.

Evaluation du risque

Avec les pluies en cours et encore annoncées pour cette fin de semaine, le **risque de contamination est très important dans les vergers encore en fleurs et déjà contaminés par ce chancre.**

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Eléments de biologie

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Observations du réseau

Quelques pousses atteintes par l'oïdium ont été observées dans certains vergers.



Oïdium primaire sur pousse
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours et il sera d'autant plus élevé si les températures se radoucissent.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2020 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides de la floraison jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

Les brusques changements climatiques sont favorables à l'apparition de rugosité sur les fruits. Ainsi, l'épisode pluvieux actuel est propice à son développement.

La gestion des parcelles doit donc s'effectuer en tenant compte des prévisions météorologiques, de la sensibilité variétale et de l'évolution de la végétation.

• Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*)

Observations du réseau

Dans l'ensemble des secteurs, de **très importantes remontées de populations de pucerons** sont constatées : adultes et larves sont présents et entraînent de multiples enroulements de feuilles.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que la présence de puceron cendré est observée dans la parcelle.



Colonie de pucerons cendrés
(Crédit photos : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

Le risque est élevé actuellement car les colonies se développent et se propagent dans l'arbre et la parcelle. Les pucerons peuvent entraîner la déformation des fruits et des rameaux.

Il est important de maintenir une surveillance régulière pour déceler les foyers en formation.

Méthodes alternatives

B

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

• Puceron vert (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Quelques foyers de pucerons verts sont observés dans les parcelles de référence.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 15 % des bouquets sont occupés par ce puceron.

En effet, ces pucerons ont peu d'incidence, sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat, puis le développement de fumagine sur les fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)



Piège à phéromones
pour *Cydia pomonella*

(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Observations du réseau

Le réseau de piégeage a été mis en place depuis le 23 avril sur différents secteurs afin de couvrir au mieux le bassin de production. Aucun des pièges n'a encore permis de détecter le début des émergences. **Toutefois, les émergences se généralisent cette semaine dans des vergers de pommiers situés en ex Poitou-Charentes et dans le Lot et Garonne.**

Le piège à phéromones vise à évaluer la population de carpocapses présente dans le verger.

L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi. Ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte », qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons

Evaluation du risque

En secteurs précoces, les émergences peuvent commencer, mais le risque de ponte sera assez faible car les températures crépusculaires seront encore inférieures à 15°C.

Méthodes alternatives



La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent**, avant la fin avril, afin d'être opérationnels dès le tout début du vol.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » paru le 01/04/21 via ce lien : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

[e Arbo 2021 cle859346-3.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

Le réseau de piégeage a été mis en place depuis le 23 avril sur différents secteurs.

Dans le secteur précoce d'Objat (19), le relevé du **mardi 27 avril indique le début du vol** : de nombreux papillons ont été capturés.



Adulte *Cydia molesta* englué
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

Bien que les émergences aient débuté en secteurs précoces, les températures actuelles relativement fraîches ne semblent pas propices à l'activité des papillons et au risque de pontes.

Méthodes alternatives



La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » paru le 01/04/21 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf

[e Arbo 2021 cle859346-3.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Chenilles défoliatrices – Tordeuses



Tordeuse sur feuille de poirier
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Observations du réseau

Quelques chenilles et/ou leurs dégâts sont observés sur les feuilles dans certaines parcelles.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 50 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenreuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 5 % des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

L'activité des larves est toujours en cours.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau

La reprise d'activité (production de laine cireuse blanche) de ce ravageur peut débuter dans les vergers ayant des antécédents de pression importante. Les pucerons lanigères vont migrer sur les jeunes pousses.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 10 % des rameaux sont occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali*.



Foyer de pucerons lanigères
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Le risque est encore faible pour le moment, mais la réactivation des foyers devrait s'amplifier avec une hausse des températures.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Encore peu d'acariens sont observés dans les vergers.

Le seuil indicatif de risque est atteint si 50 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile. Si au moins 30 % de feuilles sont également occupées par des phytoséides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80 %.

Evaluation du risque

La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population.

Méthodes alternatives

B

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

• Punaises phytophages

Observations du réseau

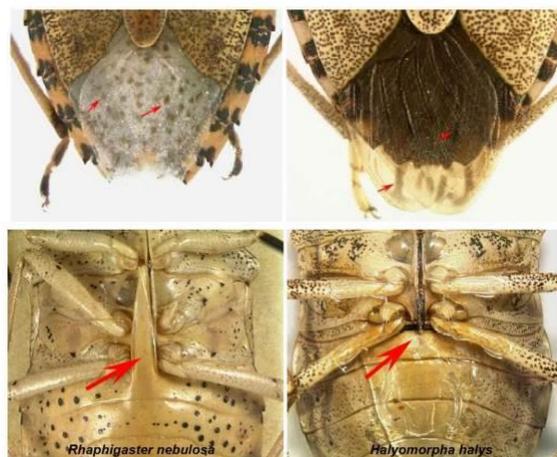
Quelques punaises et leurs œufs ont été observés dans les vergers du réseau.

Cinq pièges vont être mis en place dans le bassin de production de la zone Limousin afin de détecter l'arrivée de la punaise diabolique *Halyomorpha halys*.

Cette punaise peut être confondue avec d'autres espèces, notamment *Rhaphigaster nebulosa*, mais des critères de différenciation existent :



Halyomorpha halys* et *Rhaphigaster nebulosa
(Crédit photos : J.C. Streito – INRAe)



Différenciation des deux punaises
(Crédit photos : J.C. Streito – INRAe)

Si vous suspectez la présence de la punaise diabolique, n'hésitez pas à contacter la FREDON Nouvelle-Aquitaine.

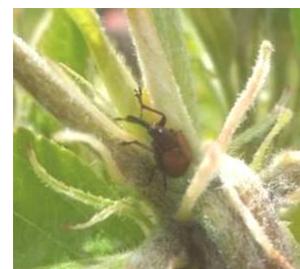
Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Il apparaîtra lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

• Rynchite rouge du pommier (*Tatianaerhynchites aequatus*)

Eléments de biologie

Ce charançon de petite taille (2,5 à 4,5 mm de long), brun-rougeâtre à bronze pourpre, hiverne à l'état adulte sous les écorces et divers abris. **Il devient actif au début du printemps et s'alimente en mordant les bourgeons, les pousses, les fleurs et surtout les jeunes fruits. Les femelles pondent leurs œufs dans les fruits** au fond d'une logette qu'elles creusent grâce à leur rostre, puis elles rongent partiellement le pédoncule, ce qui réduit la circulation de la sève. La croissance des larves dure environ 3 semaines dans le fruit qui tombe prématurément et en automne, elles quittent le fruit et se nymphosent dans le sol. Il y a une seule génération par an.



Rynchite rouge
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque débute dans les secteurs où le stade I (nouaison) est atteint. En effet, les adultes causent des piqûres de nutrition sur les jeunes fruits, provoquant ainsi leur chute ou leur déformation.

• Auxiliaires



Larve de punaise prédatrice
(Crédit photo : E. Vignaud -FREDON NA)

Observations du réseau

Encore peu d'auxiliaires sont observés dans les vergers, mais des œufs de chrysopes et des larves de punaises prédatrices ont été vus dans des parcelles de référence.

Poirier

• Stade phénologique

En secteurs tardifs, la nouaison est encore en cours (stade I) et les fruits grossissent en secteurs précoces (stade J). Quelques floraisons secondaires sont observées dans les vergers de référence.

Code BBCH	Stade	Description	Photo
7 = Développement des fruits			
71	I	NOUAISON Diamètre des fruits jusqu'à 10 mm, chute physiologique des jeunes fruits.	
72	J	TAILLE NOISETTE Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm.	

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

Des adultes de 2^{ème} génération sont observés dans tous les secteurs désormais, et les pontes s'accroissent en zones précoces.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.



Ponte de 2^{ème} génération
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

Les pontes de la 2^{ème} génération sont en cours. La gestion de ce ravageur pourra s'envisager sur les jeunes larves de la 2^{ème} génération.

Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices), nécessaire à la réduction des populations de psylle, doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.



Méthodes alternatives

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. En effet cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle sont aussi disponibles et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Puceron mauve (*Dysaphis pyri*) et puceron vert migrant (*Rhopalosiphum insertum*)**

Observations du réseau

Dans les parcelles suivies, très peu de foyers de pucerons sont observés.

Evaluation du risque

Période à **risque en cours pour l'ensemble des secteurs.**

Le seuil indicatif de risque est atteint dès lors que le puceron mauve est présent.



Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Feu bactérien**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Feu bactérien » dans le chapitre « Pommier ».

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, l'exploitation de l'EPLEFPA de Saint-Yrieix-La-Perche, l'exploitation du LEGTPA de Voutezac et les producteurs du Réseau DEPHY Pommes du Limousin

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".